



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Table des matières

- Table des matières 1
- Préface de la Présidente 2
- Un timbre en hommage à la Dre Marie-Paule Molitor-Peffer 3
- Priorité contraception 4**
 - Le Planning Familial et la contraception 6
 - Nos revendications 7
 - Nos actions 2024..... 8
- IVG Liberté 10**
 - L’IVG au Planning Familial 12
 - Nos revendications 14
 - Nos actions 2024 15
- STOP Violence 16**
 - Les victimes de violence intra et extrafamiliale 18
 - Nos revendications 20
 - Nos actions 2024 22
- Précarité menstruelle 24**
- Éducation sexuelle et affective 28**
- Notre ASBL est féministe 32**
 - Le Planning Familial 34
 - Nos 3 centres de santé, ouverts à tout le monde ! 36
 - L’accueil, l’accompagnement et le secrétariat 37
 - L’activité médicale 38
 - Les activités psychosociales 41
 - L’assistance sociale 43
 - L’ESA (éducation sexuelle et affective) 44
 - Les conférences et la sensibilisation 46
 - La communication 48
 - Le Conseil d’Administration du Planning Familial 50
 - Les centres du Planning Familial 51
- Vous souhaitez nous soutenir ? 52**

Préface de la Présidente

Rappeler que le corps des femmes leur appartient n'est pas un slogan. C'est un droit fondamental.

Le Planning Familial réaffirme son engagement pour les droits sexuels et reproductifs. Ces droits ne sont jamais acquis définitivement : ils doivent être protégés, renforcés, et défendus avec force.

L'avortement : un droit à protéger, à inscrire, à garantir

Le droit à l'avortement reste au cœur de notre engagement. Dans un contexte international marqué par des reculs inquiétants – y compris dans des pays européens –, il est essentiel de consolider ce droit au Luxembourg. Si des avancées ont été obtenues ces dernières années, l'IVG reste fragile.

Pour garantir à chaque femme la liberté de choisir, sans peur, sans obstacle, nous demandons l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Ce n'est pas un symbole : c'est une protection essentielle contre toute remise en cause future.

Même si le Luxembourg est perçu comme un pays progressiste, le droit à l'IVG reste inscrit dans une loi « ordinaire », donc modifiable à tout moment par une majorité parlementaire. L'inscrire dans la Constitution, c'est lui donner un ancrage durable. Cette inscription affirmerait avec clarté que l'accès à l'avortement est une liberté fondamentale.

Nous portons également des revendications concrètes pour améliorer l'accès à l'IVG :

- Supprimer l'article 1 de la loi actuelle
- Élargir le délai légal à 14 semaines
- Supprimer le délai de réflexion obligatoire
- Permettre à tout·e médecin et sage-femme formé·e de pratiquer une IVG
- Garantir un accès gratuit, anonyme et équitable à l'IVG sur tout le territoire.

L'IVG est un droit humain. Il doit être défendu comme tel, appliqué sans restriction inutile, et rendu réellement accessible à toutes celles qui en ont besoin. Le Planning Familial demande la relance du groupe de travail initié en 2023, afin de reprendre et faire avancer les discussions en vue d'une réforme de la loi sur l'IVG.

La précarité féminine : une réalité encore trop invisibilisée

Dans un pays comme le Luxembourg, aux indicateurs économiques globalement favorables, on pourrait croire que la précarité ne concerne qu'une minorité. Pourtant, environ 22% des femmes sont exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (source : Eurostat).

Cette précarité entraîne des conséquences profondes sur leur vie quotidienne – en particulier sur **l'accès aux soins de santé**. Pour de nombreuses femmes, consulter un·e professionnel·le, faire des examens de prévention ou simplement trouver du temps pour prendre soin de soi devient un parcours d'obstacles. Les coûts, les démarches administratives, la barrière linguistique ou le manque d'information peuvent dissuader ou empêcher l'accès à des soins essentiels, y compris dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Le Planning Familial est en première ligne pour accueillir, orienter et soutenir ces femmes.

Ce rapport retrace nos actions, nos constats et nos engagements tout au long de l'année 2024. Il témoigne d'un travail quotidien, mené sur le terrain pour que les droits des femmes soient respectés, renforcés, et garantis, aujourd'hui comme demain.

Bonne lecture.

Ainhoa ACHUTEGUI

Présidente du Planning Familial asbl

Un timbre en hommage à la Dre Marie-Paule Molitor-Peffer

En septembre 2024, Post Luxembourg a émis un timbre commémoratif en hommage à Mme Marie-Paule Molitor-Peffer, dans le cadre des 25 ans de son décès. Pionnière du Planning Familial au Luxembourg et fervente défenseuse de l'éducation sexuelle pour toutes et tous, elle a lutté pour les droits des femmes, notamment l'accès à la contraception et à la décriminalisation de l'avortement.

Remise de timbre «Commémoration de Dre Marie-Paule Molitor-Peffer»

Le 7 octobre 2024, un cadre-souvenir contenant le timbre commémorant le 25^e anniversaire du décès de Dre Marie-Paule Molitor-Peffer a été remis par Isabelle Faber, Directrice Ressources humaines, Relations publiques et RSE de POST Luxembourg, à Ainhoa Achutegui, présidente du Conseil d'administration du Planning Familial, et Manou Worré, membre du Conseil d'administration du Planning Familial, en présence de Claude Balthasar, chef de service Patrimoine & POST Philately.

Après la fondation du Planning Familial en 1965, Dre Marie-Paule Molitor-Peffer est devenue directrice médicale de l'association en 1966 avant d'y travailler en tant que gynécologue et d'en assurer la présidence entre 1981 et 1992. Elle a mis des mots sur des tabous de la société des années 60 et 70 comme la contraception ou l'avortement et a ainsi contribué de manière décisive à l'autodétermination des femmes et à la modernisation de la société luxembourgeoise.



Photo (de g. à d.): Ainhoa Achutegui, Manou Worré, Isabelle Faber, Claude Balthasar





PRIORITÉ CONTRACEPTION

Le Planning Familial et la contraception, une histoire d'amour !

Toutes les méthodes de contraception, y compris les méthodes « longue action » (stérilets et implants) sont disponibles au Planning Familial ou bien sont prescrites.

Étant donné la gratuité de la contraception depuis avril 2023, la récolte de nos statistiques a été adaptée. Elles se basent sur les prescriptions de nos médecins, ainsi que sur les contraceptifs directement fournis au Planning Familial.

Part des contraceptifs prescrits/fournis

Long terme

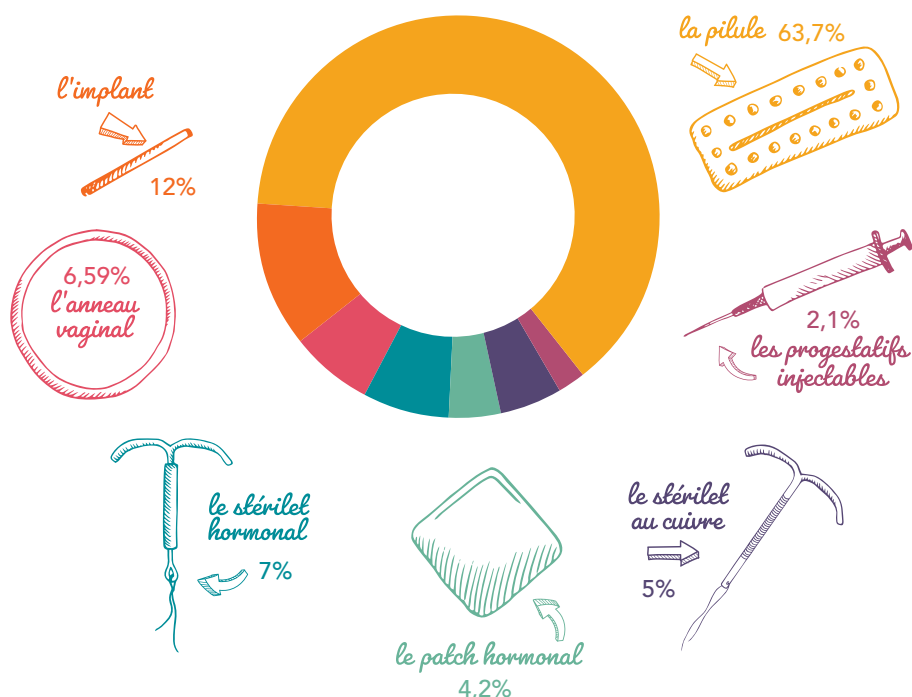
940 poses et prescriptions

Court terme

2.903 prescriptions de 6 mois en moyenne



Types de contraceptifs utilisés au PF en 2024



Nos revendications

La couverture universelle de la contraception, garantie depuis le 1^{er} avril 2023, est mise en place pour toutes les personnes inscrites à la Caisse Nationale de Santé, marquant une avancée majeure et attendue depuis longtemps dans notre plaidoyer. Le Planning Familial persiste dans son engagement à répondre aux besoins immédiats de la société tout en travaillant sur des initiatives à plus long terme. La liberté de choix en matière de contraception demeure au cœur de ses préoccupations, cherchant à instaurer une société où chaque individu peut faire des choix éclairés sur sa santé reproductive et sexuelle.

Le Planning Familial déplore cependant que les préservatifs ne soient pas inclus dans ce programme. Pourtant, le préservatif reste le seul moyen contraceptif qui permet également de lutter contre les IST.

Le Planning Familial regrette également le non-remboursement à 100 % (au lieu de 80%) des médicaments hormonaux utilisés pour supprimer les règles et réduire les douleurs liées à l'endométriose et la difficulté d'accès aux contraceptions dites définitives.

Le Planning Familial continuera à plaider pour la liberté de choix en matière de contraception pour toutes et tous. Les enjeux personnels et sociétaux liés à la contraception sont cruciaux et incitent le Planning Familial à continuer de plaider en la matière, à savoir :



De recueillir des données statistiques essentielles, permettant d'adapter les actions de prévention et de mesurer les tendances contraceptives. Le Planning Familial insiste sur l'urgence d'obtenir des données précises, essentielles pour une action efficace ! Il est donc impératif de réaliser **une enquête nationale** sur la santé sexuelle et affective, une demande maintenue depuis plus de 15 ans.



De rendre accessible l'ensemble des contraceptifs, y compris les méthodes barrières en contraception, à savoir **les préservatifs externes et internes** (dits masculins et féminins), oubliées dans les politiques de gratuité des contraceptifs.



D'inciter les laboratoires à **investir dans la recherche** en matière de contraceptifs.



De **diffuser des informations** exhaustives sur les différentes méthodes contraceptives, y compris sur la contraception d'urgence.



De développer **une approche globale**, incluant l'éducation affective et sexuelle, des campagnes de sensibilisation et la collaboration avec tous les acteurs de première ligne.

Nos actions 2024

Lancement de la nouvelle brochure sur la contraception d'urgence

En fin d'année 2024, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la contraception d'urgence, le Planning Familial a conçu et diffusé, notamment auprès de l'ensemble des pharmacies du pays, un flyer informatif à destination du grand public afin de permettre un accès facilité aux informations en matière de contraception d'urgence.

Les jeunes et moins jeunes manquent parfois d'informations essentielles au sujet de la pilule du lendemain, ce qui peut engendrer des incompréhensions, des angoisses inutiles ou une mauvaise utilisation de ce moyen de contraception d'urgence.



Plan P, nouveau projet pour mettre en lumière les préservatifs

Ce projet novateur, axé sur la prévention, adopte une approche positive de la santé sexuelle. Il a été conçu en collaboration avec nos stagiaires, en mettant spécifiquement l'accent sur les jeunes.

L'objectif principal est de promouvoir l'utilisation du préservatif externe de manière ludique et divertissante. Pour ce faire, une nouvelle boîte attrayante comprenant une variété de formes de préservatifs a été développée.

Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de pratiques sexuelles sûres tout en créant un environnement propice à la discussion ouverte et à la compréhension des enjeux liés à la santé sexuelle.



1^{re} place du Luxembourg au Contraception Policy Atlas Europe

À Bruxelles, ce 14 février 2024 – Le Planning Familial célèbre la première place du Luxembourg au Contraception Policy Atlas Europe 2024, en présence de représentant-es luxembourgeois-es, soulignant son engagement continu en faveur de l'accès universel à des contraceptifs diversifiés.



Ressources:

https://www.epfweb.org/sites/default/files/2025-02/CCInfoEU_A3_EN_2025-FEB14%20BIS_0.pdf



Distribution de contraceptifs

La contraception demeure une priorité majeure pour notre organisation, qui œuvre activement pour garantir le libre choix éclairé en matière de planification familiale. Depuis ses débuts, le Planning Familial s'est impliqué dans la promotion de la contraception, offrant gratuitement des contraceptifs et des préservatifs.

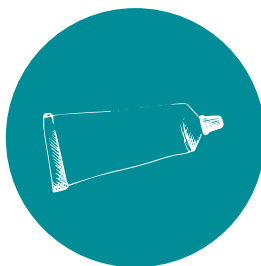


En 2024, le Planning Familial a distribué :



39.504
préservatifs

dont 31.000 fournis par le
ministère de la Santé



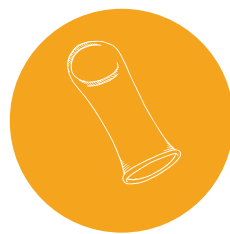
11.872
pochettes de gel



366
digues dentaires



302
pilules d'urgence



300
préservatifs internes



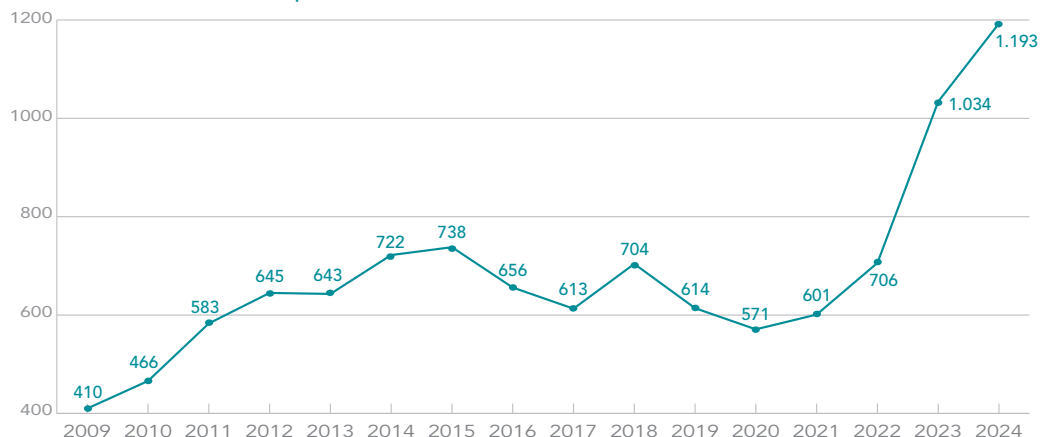


IVE LIBERTÉ

L'IVG au Planning Familial

Dans nos centres, en 2023, **1.193** femmes ont formulé une demande d'IVG, une hausse significative par rapport à 2022 (+ 13%).

Demandes d'IVG au PF depuis 2008



1.030 IVG
ont été planifiées (+14,5%) dont

- 1018 au Luxembourg (98,8%)
- 12 IVG ont été pratiquées à l'étranger (1,2%), dont 8 hors délai
- 781 IVG ont été pratiquées au Planning jusqu'à 9 semaines depuis les dernières règles (9SA), soit 87% (898 étaient planifiées)
- 72 prises de Cytotec se sont déroulées par la suite dans les locaux du Planning Familial
- 114 femmes ont été transférées au CHL
- 6 femmes ont été transférées au CHdN

Nombre d'IVG
planifiées au
Planning Familial

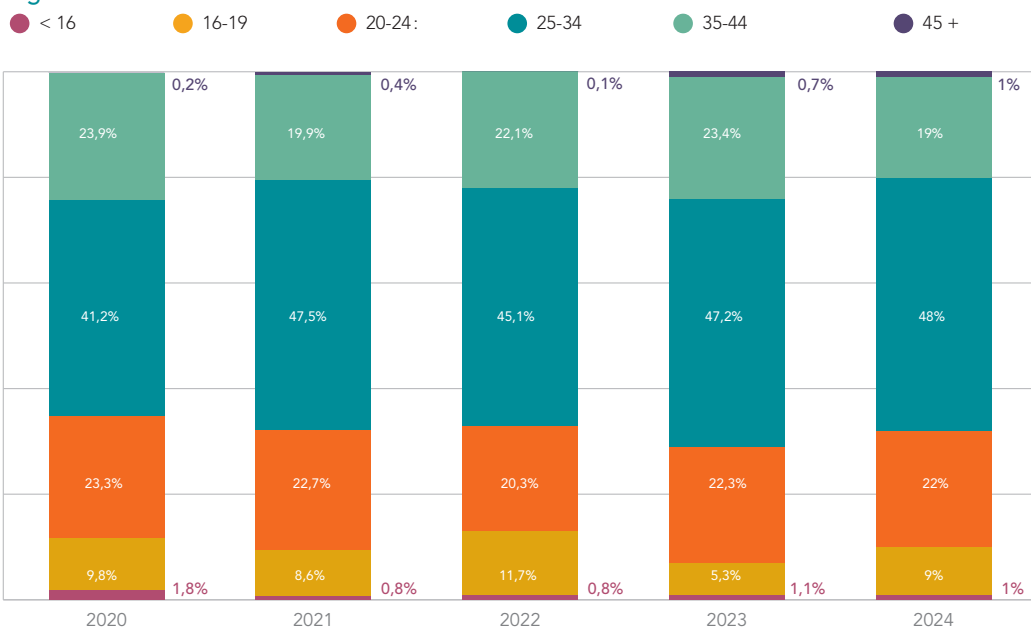
898

**Moyenne d'âge de la grossesse
en légère hausse : 4,6 semaines**

Le changement d'agrément délivré par le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale ainsi que la réorientation, dès les urgences, par le CHL des patientes demandeuses, ont certes contribué à cette hausse, néanmoins, en l'absence de collecte de données systématiques au niveau national, aucune conclusion ne peut être tirée de ces observations.

- 14 femmes étaient adressées par le CHL (avec 1re échographie) – stable par rapport à 2023.
- 120 femmes étaient adressées par des confrères privés (avec 1re échographie) – comparé à 110 en 2023.
- 12 femmes se sont adressées au Planning Familial au-delà des 12 semaines de grossesse : 8 sont parties à l'étranger et 4 ont choisi de garder la grossesse.

Âge des femmes demandant une IVG au PF



- La moyenne d'âge était de 28,47 ans, légèrement en dessous de 2023.
- 51 jeunes femmes étaient mineures au moment de la demande – soit 4,3% : 12 avaient 15 ans et moins et 39 avaient entre 16 et 17 ans.

Le conseil pré/post IVG et autour de la grossesse

Le nombre de consultations de conseil pré/post IVG et autour de la grossesse s'est élevé à 307. Les entretiens sont prestés par des psychologues, une assistante sociale ou une conseillère avec une formation médicale.

Ces 307 consultations ont concerné 218 femmes, dont 51 mineures, et 10 hommes et se répartissent en :

- 228 entretiens pré-IVG, dont 51 pour des mineures ;
- 79 entretiens post-IVG, dont 2 pour des mineures.

Certaines femmes ont eu plus d'une consultation pré-IVG et certaines ont eu une consultation post-IVG sans avoir fait de consultation pré-IVG.

À la suite de leur IVG, 44 femmes ont demandé une prise en charge psychologique auprès de notre équipe, 11 ont rencontré notre assistante sociale et 6 ont été réorientées vers des services externes.

- En 2024, 1.070 consultations médicales autour de la grossesse (échographie, grossesse extra-utérine, suivi de grossesse, grossesse arrêtée, grossesses non désirées...) ont été prestées

À cela s'ajoutent les consultations médicales spécifiques à l'IVG :

- 743 premières échographies.
- 519 consultations médicales post-IVG ont été réalisées.

Nos revendications

Le Planning Familial revendique un accès sans contrainte et sans compromis à l'interruption volontaire de grossesse.

Cela implique de réviser la loi avec plusieurs actions:



Inscription du droit à l'IVG dans la Constitution luxembourgeoise, considéré comme un principe d'égalité et un droit fondamental des femmes.



Autorisation de l'IVG jusqu'à 14 semaines de grossesse, avec un accès pour toutes les femmes, qu'elles soient affiliées ou non à une caisse de santé.



Accès inconditionnel et gratuit à l'IVG, facilité par l'introduction du tiers payant pour toutes les femmes, garantissant la confidentialité des actes.



Démystification de la prise de Myfegine®: autorisation de la prise du médicament sans la présence d'un·e médecin, considérée comme infantilisante pour les femmes.



Suppression de l'article 1 de la loi sur l'IVG, copié-collé de la loi Veil de 1975, afin d'harmoniser avec la révision de la loi française en 2001.



Pratique de la 1^{re} échographie avant l'IVG par tout médecin et toute sage-femme formé·e, pour améliorer l'accès à cette première consultation sans retard préjudiciable.



Instauration d'un délit d'entrave à l'IVG en cas de perturbation dans l'accès aux locaux et aux informations sur l'interruption de grossesse, ainsi que de tentatives d'intimidation envers les professionnel·les de santé et les patientes.



Respect des articles 2 et 3 de la loi actuelle concernant l'éducation sexuelle pour les jeunes, incluant la formation initiale et continue des enseignant·es sur l'IVG et ses enjeux.

Nos actions 2024

Le Planning Familial se positionne en faveur de la proposition parlementaire 8379, déposée le 7 mai 2024.

Cette proposition vise à réviser l'article 15 de la Constitution luxembourgeoise en y introduisant un petit alinéa lourd de sens et de courage «Le droit à l'interruption volontaire de grossesse ainsi que le droit à la contraception sont garantis. La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce l'accès libre et effectif à ces droits».

Le Planning Familial soutient activement cette proposition qui reflète une volonté politique de protéger ce qui fait, par essence, partie des droits fondamentaux de la femme de disposer librement de son corps et de recourir à un avortement. Ces droits ne sont jamais acquis au contraire de ce qu'affirment certaines personnes.

La phrase de Simone de Beauvoir (1908-1986) ci-contre reste entièrement d'actualité alors que les extrêmes semblent se renforcer, que les droits des femmes, acquis au terme de combats intenses, sont toujours plus menacés.



N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question.

Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.

Simone de Beauvoir





reley

VIOLENCES

Les victimes de violence intra et extrafamiliale au Planning Familial

La prise en charge de personnes ayant subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques est une de nos préoccupations principales.

Concernant les victimes de violence intra et extrafamiliale

- 278 personnes victimes de violences intra et extrafamiliales prises en charge (253 en 2023, +10%)
- 55 ont déposé plainte (84 en 2023), soit 20%.
- 80% des auteurs sont des hommes (dont 76% sont de la famille de la victime) et 20% des auteurs sont des femmes (dont 90% sont de la famille de la victime)
- Localisation des violences: 80% dans l'espace privé, 15% dans l'espace public, 3% à l'école et 2% au travail.

Concernant spécifiquement les victimes de violences sexuelles

- 127 prises en charge, dont 122 femmes (96%), 2 hommes (1,5%) et 3 personnes déclarées non binaires (2,5%).
- 83 victimes ont été abusées avant l'âge de 18 ans (65%)
 - 42 d'entre elles (52,5%) avaient moins de 12 ans au moment des faits.
 - Seules 6 (14%) ont débuté une thérapie avant 18 ans.

À ces chiffres s'ajoutent, 6 femmes victimes de violences gynécologiques, 8 femmes victimes d'avortement forcé et 6 femmes victimes de mutilations génitales.

L'âge du début de la thérapie / L'âge du premier abus

Adultes ayant subi un premier abus à l'âge adulte 35%

Adultes ayant subi un premier abus avant l'âge de 12 ans 31%

Adultes ayant subi un premier abus entre l'âge de 12 et 18 ans 22%

Mineur-es ayant subi un premier abus entre l'âge de 12 et 18 ans 10%

Mineur-es ayant subi un premier abus avant l'âge de 12 ans 2%



65%

des victimes ont subi leur première agression avant 18 ans

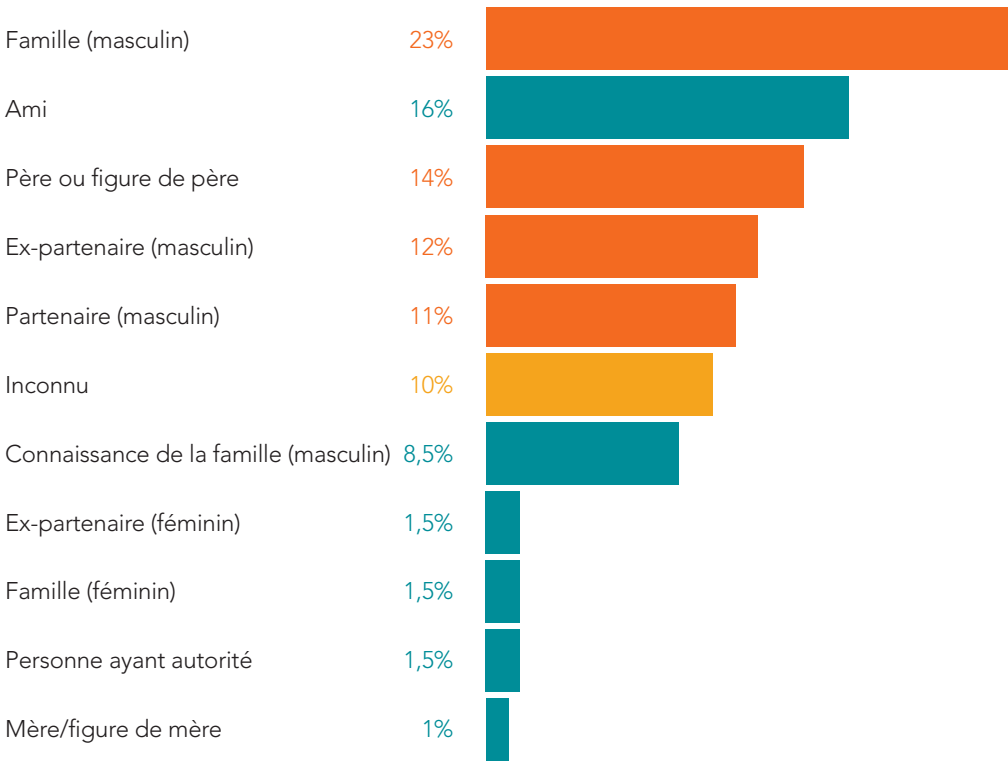
Il y a en moyenne **plus de 16 ans** entre le 1^{er} abus et le début de la thérapie (de 0 à 56 ans après le 1^{er} abus).

Concernant l’auteur de ces violences sexuelles

La grande majorité des viols ont lieu dans la sphère familiale puis amicale.

- 59% le père, figure de père, conjoint ou ex-conjoint et autre membre masculin de la famille (75 personnes).
- 27% de personnes masculines connues, mais extérieures à la famille (34 personnes)
- 4% la mère, ex-conjointe et autre membre féminin de la famille (5 personnes).
- La part d’inconnus est, elle, de 10% (13 personnes).
- Dans 96% des situations, l’auteur des violences sexuelles est un homme.

Auteurs de crimes sexuels



S’agissant des seules données statistiques collectées par le Planning Familial, aucune conclusion d’ordre général ne peut cependant en être tirée.

Nos revendications

La mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

Le Luxembourg fixe actuellement le délai de prescription des crimes sexuels à 10 ans, cette **une période largement jugée insuffisante** étant donné que les victimes souvent refoulent leur traumatisme, et que la réalité de ces crimes peut ne ressurgir que des décennies plus tard.

Actuellement:

10 ans

de délai de prescription
des crimes sexuels!

En juillet 2023, le GREVIO, le Groupe d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, a également émis des recommandations au Luxembourg pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul contre la violence envers les femmes, comme :

- Renforcer les définitions de la violence contre les femmes, l'intégration de la perspective intersectionnelle et l'adoption de politiques sensibles au genre.
- Continuer à informer tou·tes les élèves sur les questions de violence contre les femmes.
- Adopter des protocoles standardisés de coopération interinstitutionnelle. Des centres d'aide d'urgence pour les victimes de viol et/ou de violence sexuelle devraient être mis en place, fournissant des soins médicaux, des examens médico-légaux, ainsi qu'un soutien psychologique et juridique.
- Offrir un soutien psychologique adapté aux enfants exposés à la violence et supprimer l'obligation de consentement des deux parents pour permettre aux enfants d'accéder à ce soutien en cas de violence domestique.
- Les professionnel·les, y compris ceux soumis au secret professionnel, devraient être en mesure de signaler les actes de violence à l'encontre des femmes s'ils·elles ont des raisons sérieuses de croire qu'un acte grave a été/va être commis.



Le Planning Familial revendique ainsi l'imprescriptibilité pour tous les crimes sexuels pour les mineur·es et majeur·es et un plan de protection/prise en charge des victimes.

Cela implique de réviser la loi. Cette révision s'alignerait avec la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, ratifiée en août 2018 et avec les recommandations récentes de l'Assemblée Parlementaire du même Conseil. Plusieurs actions dans l'immédiat :



Modifier la loi en matière de **prescription** des crimes sexuels.



Introduire dans les lois des **termes** comme : féminicide, consentement, harcèlement sexuel, violence psychologique, violence administrative et inceste.



Lancer des **campagnes** nationales et sectorielles pour que les victimes « s'autodiagnostiquent » y compris en matière de harcèlement sexuel.



Mettre en place, comme exigé par la Convention d'Istanbul :

- Un centre avec un **système coordonné et complet** d'accueil centré sur la victime.
- Des **unités d'urgences** spécifiques (soins aigus).



Favoriser un accès aisé à la **justice** : offre d'avocat·es spécialisé·es et aides financières pour alléger le coût, voire garantir la gratuité des services tout au long de la procédure.



Donner une vraie place à la parole de la victime en écoutant et en assurant sa **sécurité** dès les premières révélations (renforcement de la procédure d'éloignement).



Sensibiliser tou·tes les intervenant·es par des moments d'échanges et de travail personnel, des **supervisions** et des **formations**.



Revaloriser le secteur en augmentant les **ressources** disponibles : plus de places d'accueil, plus de professionnel·les dédié·es aux suivis psychologiques, plus de visibilité pour les services tels que UMEDO, etc.

Nos actions 2024

Lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) et violences fondées sur le genre

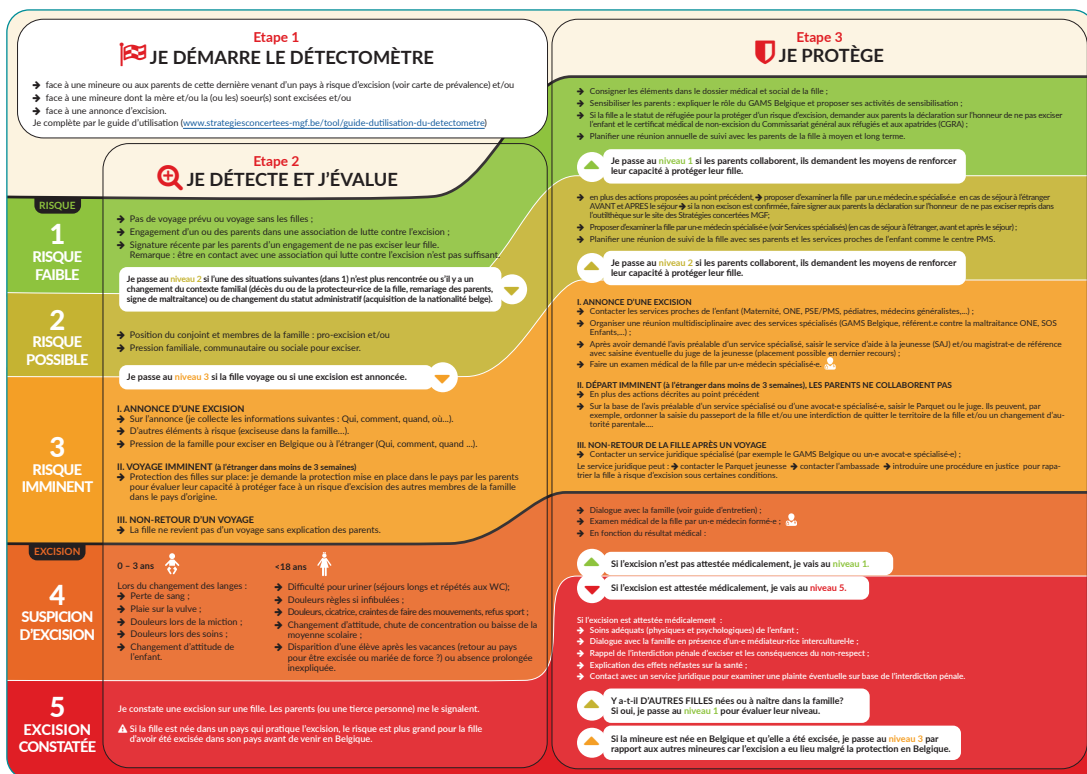
Le Planning Familial poursuit son engagement contre les mutilations génitales féminines (MGF) à travers une série d'actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer.

Renforcement des compétences professionnelles

Grâce à un financement ERASMUS+, notre médecin spécialisée en gynécologie et obstétrique a participé en juin à une formation à Bordeaux, dispensée par l'association Gynécologues Sans Frontières. Cette initiative

s'inscrit dans la continuité de nos échanges avec le GAMS, avec qui nous avons pu organiser plusieurs sessions de formation.

Une formation sur site est également prévue début 2025 à Bruxelles, en collaboration avec l'asbl CeMAVie, le GAMS et le CHU Saint-Pierre, pour les équipes médicales et psychologiques du Planning Familial. L'objectif est de poser les bases d'une future permanence MGF au Luxembourg, afin d'offrir un accompagnement spécifique aux femmes concernées.



Participation à des événements et campagnes de sensibilisation

Le Planning Familial a pris part à plusieurs événements publics visant à informer, sensibiliser et faire avancer la lutte contre les MGF :

- Table ronde du 6 mai à Dudelange, organisée par les services de l'égalité des chances des villes de Dudelange et Bettembourg, pour sensibiliser le public et prévenir les MGF au Luxembourg.
- Table ronde du 10 décembre à l'Université du Luxembourg, dans le cadre de la clôture du projet **LEILaW**, Listen, Exchange and Inform on Human Rights Law for Women, porté par Passerell, réunissant des expertes internationales autour des objectifs à poursuivre dans la lutte contre les MGF au Luxembourg et dans la Grande Région.
- Diffusion d'une vidéo de sensibilisation contre les MGF, réalisée par **PADEM** dans le cadre d'une campagne de communication.
- Rencontre avec **UNICEF Luxembourg**, dans le cadre d'actions partagées sur les droits et la protection des filles et jeunes femmes.



Plaidoyer pour les droits des survivant-es de violences sexuelles

Le 8 novembre, nous avons participé à une rencontre avec l'association **La Voix des Survivant-es** – Stëmm vun den Iwerliewenden.

Nous saluons leur travail remarquable en faveur de l'introduction d'une proposition de loi organique visant à renforcer la lutte contre les violences fondées sur le genre, en reconnaissant également l'impact profond de ces violences sur les enfants (co) victimes.

Depuis de nombreuses années, le Planning Familial accueille et accompagne des victimes de violences sexuelles. Nous continuons de revendiquer une réforme du délai de prescription des crimes sexuels, actuellement fixé à 10 ans — un délai insuffisant pour permettre à de nombreuses survivantes de porter plainte.







PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Précarité menstruelle

Nouvelle grande campagne de récolte et d'informations «Sang Vous»

La précarité menstruelle reste une réalité préoccupante en Europe, touchant des millions de femmes. Malgré les progrès réalisés dans de nombreux domaines, l'accès aux produits menstruels demeure un défi majeur pour de nombreuses personnes confrontées à des difficultés économiques et sociales.

Cette situation compromet non seulement leur hygiène et leur santé, mais aussi leur dignité et leur bien-être psychologique. Mobilisé depuis 2016 sur le sujet des protections hygiéniques féminines qui n'étaient pas encore, il y a peu, considérées comme des produits de première nécessité au Luxembourg et donc, taxées fortement, le Planning Familial est toujours en campagne pour la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites pour toutes les femmes.

En 2024, le Planning Familial, grâce entre autres au soutien d'une grande surface, a pu pérenniser cette action.

Les protections récoltées sont mises à disposition dans ses 3 centres et partagées avec d'autres institutions, telles que la Croix-Rouge, Caritas, Médecins du Monde, etc.



Lancement du Projet «Sang Pourcent»

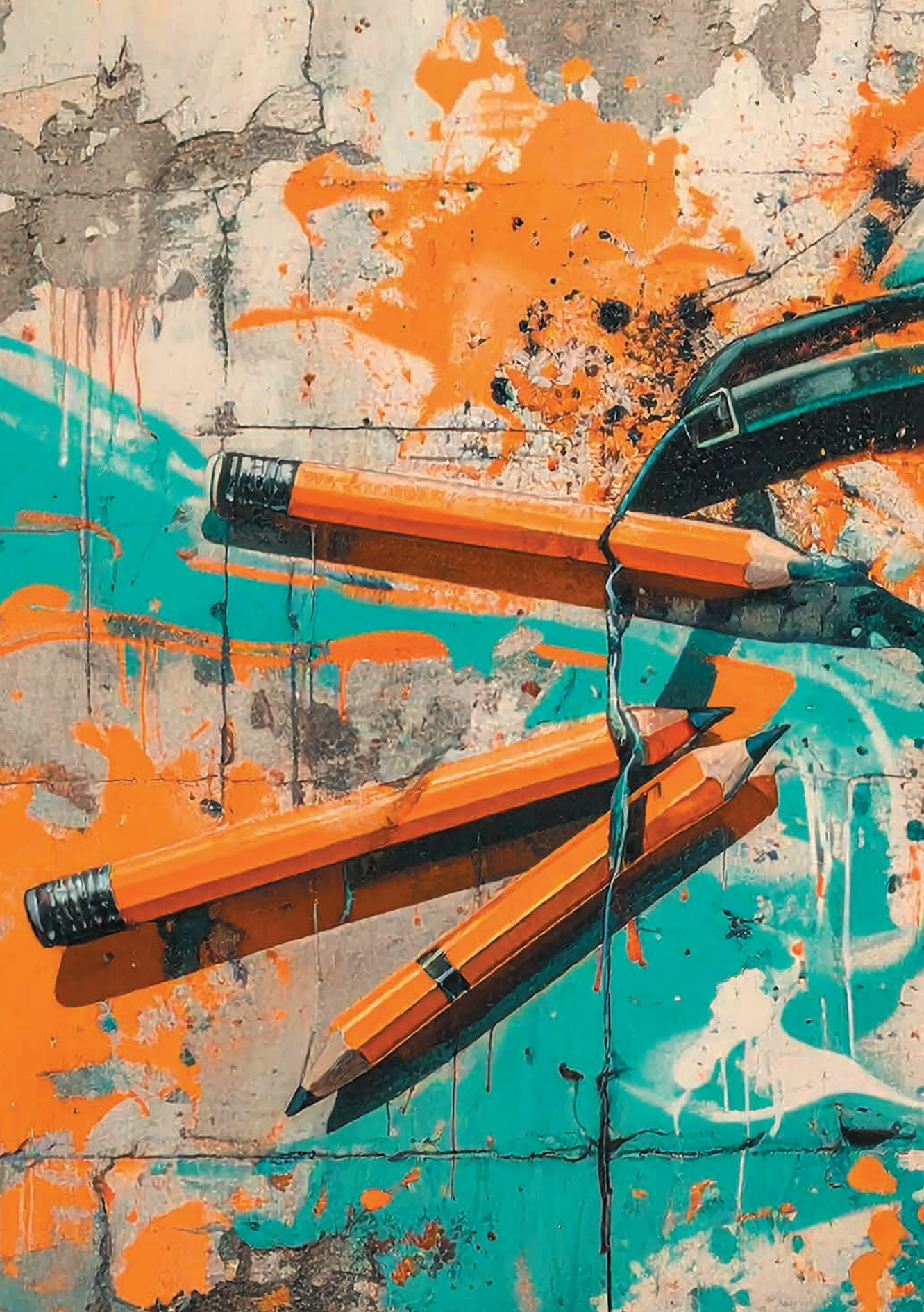
Avec le soutien financier du **Zonta Club** Luxembourg et de la Fondation pour le **Planning Familial**, le projet «Sang Pourcent», projet en matière d'éducation sexuelle et affective a pu voir le jour et être lancé en novembre 2024. Ce projet s'inscrit également dans une perspective de lutte contre la précarité menstruelle.

Ce projet consiste en la distribution de «trousses menstruations» dans les écoles, mais aussi auprès de femmes en situation de précarité, afin de déstigmatiser les menstruations et de transmettre une information claire et compréhensible.

Un des objectifs est de briser les tabous et les stigmates associés aux menstruations afin de créer ainsi un environnement où il est plus facile de discuter ouvertement de ce sujet qui concerne toutes les filles et qui se produit environ 500 fois dans une vie.

Chaque trousse est composée d'un flyer explicatif sur les menstruations, les différents produits menstruels et leur utilisation, ainsi que d'échantillons de différents types de produits menstruels avec un bon pour venir chercher gratuitement une culotte menstruelle en coton ou une coupe menstruelle au Planning Familial.

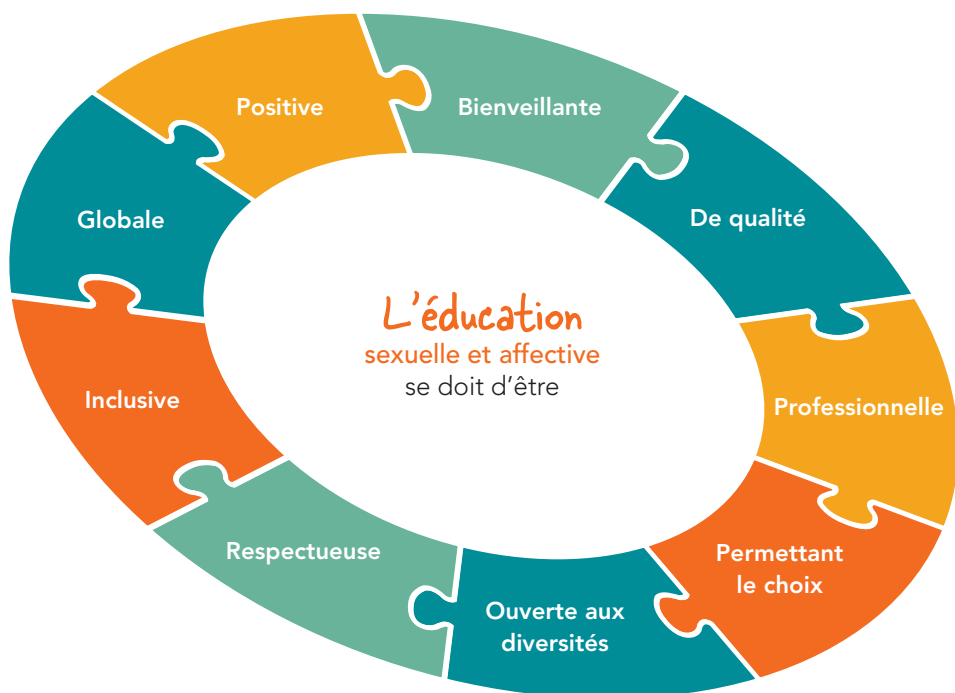






ESA POUR TOUTES ET TOUS

Éducation sexuelle et affective



L'éducation sexuelle est une pierre angulaire de la promotion de la santé et du bien-être des individus. Une des revendications principales du Planning Familial est de **développer une éducation sexuelle et affective positive, inclusive et complète, et ce, dès le plus jeune âge et de manière récurrente au cours du cursus du jeune.**

Elle suscite cependant souvent une opposition féroce de la part d'extrémistes et de groupes conservateurs. Ces acteurs, motivés par des croyances religieuses, des idéologies sociales ou des préoccupations morales, s'opposent farouchement à l'intégration de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires et les politiques publiques.

L'éducation affective et sexuelle permet d'apprendre à connaître ses droits et à respecter ceux d'autrui, à protéger sa santé et à adopter une attitude constructive à l'égard des questions sexuelles et relationnelles. L'éducation sexuelle globale vise à fournir aux individus les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et gérer **leur propre santé sexuelle** de manière positive.

Elle englobe les aspects biologiques, psychologiques, sociaux et émotionnels de la sexualité humaine. Cette éducation favorise le respect des droits sexuels, l'autonomie, la communication saine, la prévention des risques, le consentement éclairé, la compréhension des relations égalitaires, la reconnaissance et le respect des diversités sexuelles et de genre.

Elle doit être adaptée à l'âge, inclusive, basée sur des preuves scientifiques, et dispensée de manière respectueuse et non stigmatisante. L'objectif ultime est de promouvoir la santé sexuelle et le bien-être.

Les enfants et les jeunes sont susceptibles de rechercher des informations ailleurs, souvent erronées ou parfois inadaptées.

Une stratégie efficace consiste à entamer des discussions avec les enfants dès un jeune âge sur base de leurs questionnements et à les poursuivre au fil de leur croissance, tant à la maison qu'à l'école. Encourager des échanges ouverts avec les enfants sur des sujets tels que la sexualité est bénéfique à long terme, y compris en matière de prévention des abus sexuels. Une éducation appropriée aide les enfants à comprendre les limites de leur propre corps et de celui des autres. Cela leur permet de reconnaître ce qui est approprié et inapproprié en matière de toucher, établissant ainsi des frontières claires.

Dans une optique d'intégration et de prise en charge globale, l'équipe accentue aussi son travail sur l'échange et l'information des parents sur la vie affective et sexuelle des enfants et des jeunes lors de différentes **soirées parents**.

Le Planning Familial œuvre en conformité avec les droits de l'enfant et les droits humains déclinant les droits sexuels^[1].



Ressources :

https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf



NOTRE ASBL EST FÉMINISTE



Le Planning Familial

Ettelbruck

7.270

contacts

Luxembourg

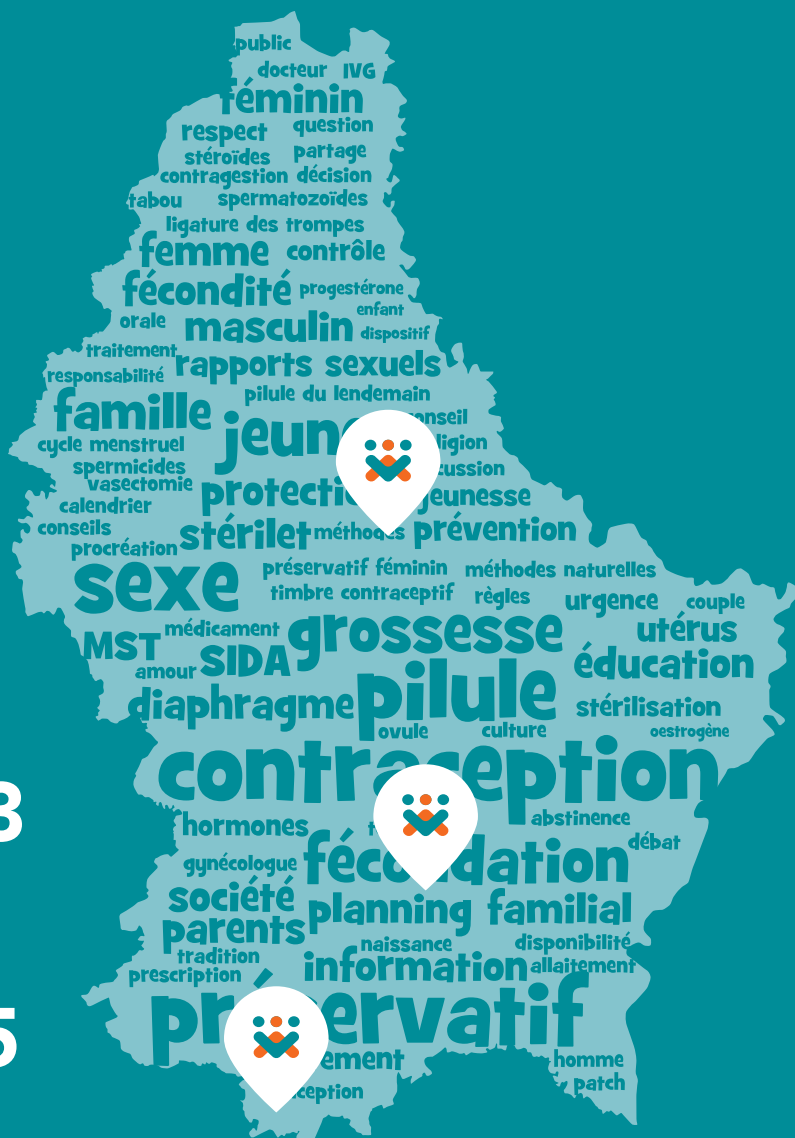
38.973

contacts

Esch

11.055

contacts



Axes de travail



Éducation
sexuelle et affective



Activités Psychologiques
et de conseil



Consultations
sociales



Activités
médicales

+ Le Planning est également gestionnaire du Cesas,
le Centre national de référence pour la Promotion de la Santé affective et sexuelle.

Mission

Notre mission est de promouvoir, dans une **perspective féministe**, l'autonomie des individus dans leurs choix en matière de sexualité et de reproduction, en garantissant l'accès à l'information, à l'éducation, aux services de santé, et en luttant contre toutes les formes de discrimination et de violence.

- **Promouvoir** la santé sexuelle, reproductive et affective en tant que droit humain fondamental.
- **Défendre** le droit des personnes à faire des choix personnels, informés et libres.
- **Accueillir** chaque personne sans discrimination ni stigmatisation.
- **Garantir** à toutes et tous un accès à des informations et des services de qualité en matière de santé sexuelle.

Nos 3 centres de santé, ouverts à tout le monde !

Répartition des contacts et consultations par centre et activité en 2024

		CONTACTS				CONSULTATIONS			
		Lux	Esch	Ett	Total	Lux	Esch	Ett	Total
Activités médicales		19.934	8.959	4.674	33.567	8.381	5.071	2.246	15.698
Activités psychosociales et de conseil		5.385	2.096	2.596	10.077	2.965	1.145	1.496	5.606
SOUS-TOTAL									21.304
Éducation sexuelle et affective*		13.654			13.654	8.496			8.496
TOTAL		38.973	11.055	7.270	57.298	19.842	6.216	3.742	29.800

*Y compris conseils donnés par l'accueil.

77.633

contacts et appels téléphoniques

En 2024, les 3 centres de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck ont répondu à 57.298 demandes/contacts (+15%). Si l'on ajoute les 20.335 appels téléphoniques, le total s'élève à 77.633.

21.304 consultations

Les médecins, psychologues, sexologues, assistante sociale, conseillères conjugale et familiale, pré/post-IVG et autour de la grossesse ont accueilli 4.296 client·es (+1%) et planifié 21.304 consultations (+13%).

8.496 personnes ont été formées

8.496 bénéficiaires ont été formés et informés, sensibilisés dans le domaine des droits et de la santé sexuelle, reproductive et affective, par notre équipe d'Éducation Affective et Sexuelle (+10%).

15.698
consultations
médicales

5.606
consultations
psychologiques



L'accueil, l'accompagnement et le secrétariat

Les accueillantes jouent un rôle central au sein du Planning Familial, tant sur le plan humain que professionnel.

Elles sont souvent les premières personnes que rencontrent les client·es en franchissant la porte du service, et à ce titre, elles portent la responsabilité d'instaurer un climat de confiance, d'écoute et de sécurité. Loin d'un simple accueil administratif, leur mission constitue un moment clé dans le parcours de chaque personne, un espace d'expression où les besoins, les attentes et parfois les urgences peuvent être entendus, reconnus et pris en compte sans jugement.

À travers leur posture bienveillante, les accueillantes incarnent au quotidien les valeurs fondamentales du Planning Familial: le respect de la personne, la promotion des droits sexuels et reproductifs, la confidentialité, l'accessibilité des services à tou·tes, ain-

si que la défense de l'autonomie et du libre choix. Elles sont également des actrices de l'éducation à la santé sexuelle, en orientant les client·es vers les professionnel·les adéquates ou en leur fournissant des premières informations essentielles.

L'accueil est une activité pluridisciplinaire, qui mobilise des compétences multiples – administratives, sociales, médicales, juridiques et linguistiques. Il s'agit pour les accueillantes de s'adapter à des situations très diverses, de décoder des demandes parfois implicites, et d'accueillir avec justesse les émotions exprimées ou non exprimées par les client·es.

Elles jouent un rôle déterminant dans l'orientation des personnes vers l'aide la plus appropriée, tout en garantissant un accompagnement respectueux, inclusif et attentif à chaque singularité.

L'accueil, notre première ligne

1.747 tests de grossesse

L'accueil est un service transversal et son activité se retrouve souvent invisibilisée alors que les chiffres démontrent le contraire :

- Mise à disposition de contraception d'urgence: 302.
- Transmissions d'informations (ESA ou assistance): 4.790 (télé-informations comprises) (+33%).
- Accueil de 4.296 client·es.

4.296

client·es
ont été accueilli·es

L'activité médicale

Santé sexuelle et reproductive : des indicateurs à suivre de près en 2024

En ce début d'année 2024, les indicateurs européens et nationaux en matière de santé sexuelle et reproductive confirment des tendances préoccupantes, marquées par la poursuite de la hausse des infections sexuellement transmissibles (IST) et une demande croissante en matière de dépistage et d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Au Luxembourg, 67 nouveaux cas de VIH ont été diagnostiqués en 2022, et les chiffres provisoires de 2023 indiquent une augmentation significative, franchissant le seuil symbolique de 100 cas.

Du côté du Planning Familial, les statistiques de dépistage (fournies par les laboratoires Ketterthill et le LNS) révèlent pour 2024 une prévalence toujours élevée des infections suivantes :

- Chlamydia trachomatis,
- Neisseria gonorrhoeae (gonocoque),
- Mycoplasma genitalium,
- Syphilis.

En matière d'IVG, la tendance à la hausse se confirme également.

Si ces chiffres alertent sur la persistance, voire l'aggravation, de certaines problématiques, ils reflètent également une prise de conscience accrue et une meilleure accessibilité aux services de santé sexuelle et reproductive, grâce à des structures de proximité, des campagnes de sensibilisation renforcées et une demande croissante d'autonomie en matière de santé.

Néanmoins, les objectifs en matière d'information, de formation, d'éducation en santé sexuelle et reproductive apparaissent incontestablement défaillants ou insuffisants, avec des conséquences délétères évidentes pour la santé des personnes.

Les médecins et gynécologues proposent un suivi gynécologique complet :

- Examens tels qu'échographies, colposcopies, biopsies, etc.
- Contraception et contraception d'urgence : informations et accès à toutes les méthodes disponibles en les adaptant à chaque cas. Accès gratuit à tous les contraceptifs (courte et longue action).
- Dépistage des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) pour toutes les personnes.
- Dépistages des états précancéreux et cancers gynécologiques.
- Conseils et proposition de la vaccination HPV pour les jeunes.
- Grossesse désirée ou non ;
 - Conseils autour de la grossesse et suivi du début de grossesse (jusqu'à passage de relais en cas d'absence de caisse de maladie).
 - Grossesse non désirée.
 - Consultation avant et après l'IVG.
 - IVG médicamenteuse (jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée).
 - Organisation du transfert en cas d'IVG chirurgicale.
- Infertilité : premiers bilans, accompagnement de la prise en charge externe si besoin.
- Changements liés à la puberté.
- Accompagnement et suivi de la ménopause.
- Accompagnement des victimes de violence et d'abus sexuels.
- Accueil des victimes de mutilations sexuelles.

L'envergure des activités

Les 10 médecins de l'équipe (temps partiel) ont presté **15.698 consultations**, soit une augmentation de 19%, pour 3.290 client·es de tout âge, de diverses origines géographiques, ethniques et sociales, etc.

À noter qu'une client·e sur cinq ne se présente pas à son rendez-vous (RDV) et ce malgré la mise en place d'un système de rappel du RDV par SMS (stable p/r à 2022).

L'activité médicale compte pour 33.567 des contacts (+18%) et 74% des consultations planifiées (+19%).

Nombre de consultations médicales par centre 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Luxembourg	5.549	5.854	6.720	7.765	8.381
Esch	2.718	2.831	3.455	3.722	5.071
Ettelbrück	1.202	1.329	1.419	1.760	2.246
Total	9.469	10.014	11.594	13.247	15.698

Luxembourg: + 8%

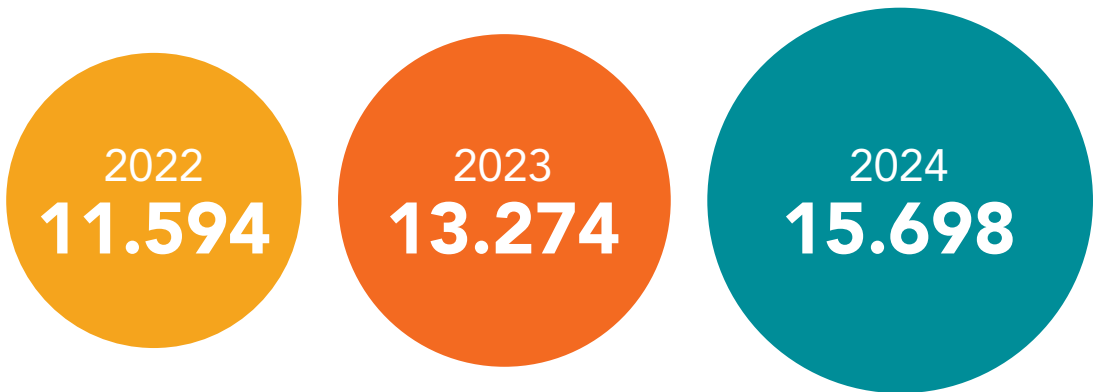
les 3 bureaux de consultation médicale sont occupés tous les jours.

Esch: + 36%

Les 2 bureaux de consultation médicale sont occupés 4 jours/5, 1 seul médecin le 5^e jour.

Ettelbruck: + 28%

Engagement d'une gynécologue 1,5 jour/semaine. Offre restreinte par les locaux et les heures d'accueil disponibles: un seul cabinet médical, 4 jours d'ouverture accueil.



Les principales raisons de consultations

- Suivi gynécologique: frottis, échographie, examen sénologique, point sur la contraception.
- Maîtrise de la fertilité: la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse et des consultations ciblées sur l'infertilité.
- Dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles.
- Prise en charge de symptômes urgents.
- Des visites ciblées de, entre autres, sénologie, colposcopie, biopsie, sexologie, sexualités et identités, ménopause, violences complètent la palette d'offre de consultations.

L'équipe médicale est particulièrement sensible à l'identification des vulnérabilités. Dans ce contexte, le recours à des interprètes interculturel·les professionnel·les est fréquent.

Les activités de formation

La sollicitation de nos médecins, dont les formations complémentaires et l'expérience à la fois diversifiée et spécialisée en promotion de la santé, est valorisée. L'équipe assure par exemple:

- Introduction à la santé sexuelle et reproductive pour les étudiant·es du bachelier en médecine.
- Cours à destination des étudiant·es sages-femmes du Competence Center.
- Participation active dans les vidéos du projet «macontraception.lu».

L'association ne répond pas à l'ensemble des demandes afin de ne pas porter préjudice à l'activité de consultation. Cependant des contacts ont été pris avec l'UNI Luxembourg pour développer un module sur la thématique de la contraception à destination des futur·es médecins généralistes.

Les dépistages

De nombreuses consultations comportent une prescription de dépistage d'IST:

- **Frottis cervicaux:**
2.134 dont 298 positifs – 13,96% (LSIL/HSIL/ASC.US/ASC.H/ A.G.C.- N.O.S.) – colposcopie subséquente si nécessaire (150 dans nos centres)
- **Screening HPV :**
2.784 dont 509 positifs – 18,28% (HPV 16/17/18/45)
- **Gonocoques:**
4.381 dont 50 positifs - 1,14%
- **Mycoplasma Genitalium :**
3.425 dont 175 positifs – 5,11%
- **Chlamydiae:**
5.292 dont 293 positifs - 5,54%
- **VIH:**
1388 dont 3 primo-infections – 0,22%
- **Syphilis:**
1.393 dont 29 positifs – 2,08%
- **VHB:** 512 dont 3 positifs – 0,59%
- **VHC:** 513 dont 1 positif – 0,19%

21.822

analyses
(sang, urines, frottis)
ont été réalisées

La grossesse

Le suivi de grossesse est une activité marginale. En principe, il n'y a pas de suivi au-delà du 1^{er} trimestre et les clientes sont adressées auprès de la maternité et du·de la gynécologue de leur choix.

Pour les femmes ne bénéficiant pas de caisse de santé, nos médecins assurent le suivi jusqu'au moment où le relais est pris par les services sociaux des maternités du pays.

Les activités psychosociales

Agir face aux violences sexuelles chez les jeunes

Les violences sexuelles commises à l'encontre des jeunes constituent une atteinte grave à leur intégrité, à leur santé et à leurs droits fondamentaux. Elles frappent souvent dans le silence, dans des contextes banalisés, et sont exacerbées aujourd'hui par de nouveaux leviers : la soumission chimique, les réseaux sociaux, la pression du groupe, ou encore l'accès précoce à des contenus pornographiques violents. Face à cette réalité, le Planning Familial entend briser les tabous, prévenir, informer et soutenir.

Nos données confirment que les mineur·e·s représentent une part importante des victimes. Les agressions sont bien souvent commises par des proches – amis, partenaires, membres de la famille – et les jeunes filles sont les plus fréquemment touchées, bien que les garçons soient également concernés. Le développement des violences numériques, comme le chantage à la diffusion d'images intimes, ne fait qu'aggraver cette situation déjà alarmante.

Les causes sont multiples : un manque criant d'éducation au consentement, la persistance de stéréotypes de genre, une hypersexualisation omniprésente, et des environnements festifs où l'usage de drogues ou d'alcool devient un facteur aggravant. Les réseaux sociaux créent aussi un terrain propice aux abus, à la manipulation émotionnelle ou sexuelle, et aux violences par écran interposé.

Les conséquences sont profondes. Sur le plan psychologique, les jeunes victimes peuvent développer de l'anxiété, un stress post-traumatique, un sentiment de honte ou de culpabilité. Sur le plan social, elles risquent l'isolement, le décrochage scolaire, voire la rupture avec leur entourage. Sur le plan sexuel, la méfiance ou la peur des relations intimes est fréquente, et les séquelles physiques ou juridiques (blessures, IST, difficultés à porter plainte) sont parfois lourdes.

Pour répondre à ces enjeux, le Planning Familial déploie plusieurs actions : interventions en milieu scolaire autour de la sexualité, du consentement et des violences sexistes et sexuelles ; accueil gratuit et confidentiel des victimes ; orientation vers des structures spécialisées ; soutien psychologique. Nous participons également à des campagnes de sensibilisation, collaborons avec les autorités, et défendons une meilleure reconnaissance légale de ces problématiques.

Il est temps de reconnaître que les violences sexuelles faites aux jeunes ne sont pas des faits divers, mais un phénomène systémique

La lutte passe par une éducation plus complète, une écoute bienveillante, des dispositifs adaptés, et une société qui place enfin la dignité, la parole et le consentement au cœur de ses priorités. Le Planning Familial poursuivra avec détermination ses actions pour accompagner les jeunes, prévenir les violences, et défendre un droit fondamental : celui d'aimer, de grandir et de s'épanouir en toute sécurité.

L'offre et l'envergure des activités

Les psychologues, sexologue, conseillères conjugales et familiales, conseillères autour de la grossesse, conseillères pré-IVG et assistante sociale proposent des entretiens individuels, de couple ou familiaux de durée et rythme variable en fonction de la demande, du désir et du ressenti de la personne qui souffre d'un ou plusieurs problèmes de violences, personnels, relationnels, affectifs ou sexuels, etc.

	Lux	Esch	Ett	Total
Nombre de client·es	147	215	644	1.006
dont nouveaux·elles client·es	84	131	317	532
Consultations en présentiel	699	794	2.001	3.494
dont urgences	62	83	161	306
Consultations à distance	173	335	407	915
dont urgences	9	35	51	95
RDV non observés ou annulés	234	268	407	909
Travail de réseau psycho-social	39	99	150	288

L'activité psychosociale et de conseil représente en 2024 pour 26% de l'ensemble des consultations planifiées en 2024.

Ensemble, l'équipe des psychologues, assistante sociale et conseillère conjugale a accompagné 1.006 client·es et organisé 5.606 consultations (+4%).

À noter que s'ajoutent à ces consultations, des échanges plus courts par mails ou messages source supplémentaires de soutien aux personnes.

79% des consultations se sont déroulées en présentiel et 21% ont été des téléconsultations.

Les client·es sont :

- 88% Femmes.
- 10,25% Hommes.
- 1,75% déclarés non binaires.



Les principales raisons de consultation

Les raisons initiales de consultations de l'équipe des psychologues et conseillère conjugale sont multiples. Pendant la thérapie, il est très fréquent que plusieurs problématiques émergent, parmi les plus fréquents :

- Problèmes relationnels.
- Conseil pré/post IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), autour de la grossesse et de la parentalité.
- Dépressions.
- Violences.
- Angoisse et panique.
- Traumatismes.

La prise en charge de personnes ayant subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques est une de nos préoccupations principales.

L'assistance sociale

En 2024, un demi-poste C7 était octroyé pour l'assistante sociale. À partir du mois de juin, à la suite du départ de notre assistante sociale, ce demi-poste a été réattribué à une psychologue dans une perspective de régularisation des postes. Ainsi, depuis juin 2024, les consultations sociales sont réduites au strict minimum et les personnes sont réorientées. À terme le Planning Familial souhaiterait pouvoir offrir à nouveau un soutien actif qui complète, sans conteste, l'offre globale du service et permet aux personnes en situation de grande vulnérabilité un accompagnement holistique et respectueux.

L'offre

- Information sur les aides sociales et financières.
- Information sur les droits et les devoirs.
- Conseils quant aux démarches à faire et aux procédures à respecter.

413 consultations ont été réalisées dans l'intérêt de 153 personnes.

Les principales raisons de consultation

Les 5 premières raisons de consultation, informations données et aide apportée :



La couverture sociale



Le logement et logement d'urgence



Les finances



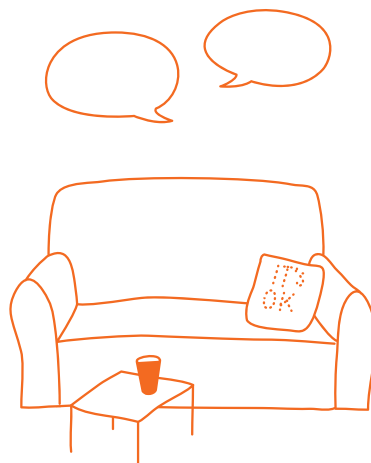
Les démarches administratives



Les informations sur les aides à la naissance.

Il est important de souligner que la plupart des client·es sont confronté·es à plusieurs des situations évoquées ci-dessus.

Durant les 7 derniers mois de 2024, seules les demandes concernant la couverture sociale ou les difficultés financières concernant la prise en charge de certaines factures médicales ont pu être prises en charge.



L'ESA (éducation sexuelle et affective)

L'offre

L'équipe ESA du Planning Familial est composée de 7 chargé·es d'éducation sexuelle et affective, comptabilisant 5 équivalents temps plein.

Les missions principales de l'équipe ESA sont les activités dans les classes des lycées, principalement de la 7^e à la 5^e, ainsi que les interventions dans les écoles fondamentales du cycle 1 au cycle 4.

Après les cours du matin dans les écoles et lycées, les chargé·es d'éducation sexuelle et affective du Planning Familial se rendent disponibles, sur demande, pour des activités dans le secteur non formel. Ces activités ont lieu dans des structures telles que des internats, foyers, foyers de jour, foyers pour personnes à besoins spécifiques, maisons de jeunes et maisons relais, afin de donner la possibilité aux enfants, jeunes et adultes de poser leurs questions autour de la santé affective et sexuelle. Les activités sont adaptées à l'âge et à la maturité du public cible, se basent sur les standards de l'éducation sexuelle de l'OMS et se déroulent dans un cadre confidentiel et bienveillant.

Depuis quelques années, des « cafés santé » pour femmes et des « ateliers hommes » sont organisés, visant comme public cible les demandeur·euses et bénéficiaires de protection internationale, adultes et/ou mineur·e·s. Ces interventions ont démarré dans le cadre du projet « Parlons Santé » en 2018 et font désormais partie des missions régulières de l'équipe ESA.

L'équipe reste à la disposition des parents, professionnel·les et jeunes pour des soirées parents, des entretiens individuels, des rendez-vous de préparation d'activités, des échanges et l'accompagnement d'activités autour de l'éducation sexuelle et affective.

En 2024, l'équipe a participé avec un stand à plusieurs événements, comme le Bus du Cœur des femmes et les ALICES Days en octobre, la journée IDAHOBIT de la commune et de la maison de jeunes de Schiffange en mai, ainsi qu'à la matinée Santé de la commune de Dudelange en septembre.

En octobre 2024, le Planning Familial, avec l'équipe ESA, a lancé le projet « Sang Pourcent – précarité menstruelle » avec le soutien de la Fondation Planning Familial et du ZONTA Club.

À la fin de l'année 2024, deux membres de l'équipe ESA s'engageront dans un nouveau projet ERASMUS visant à développer un outil pédagogique à utiliser avec des personnes du spectre de l'autisme.

Les partenariats

En travaillant avec divers **partenaires** (Cesas HIV Berodung, CIGALE, CNAPA, femmes en détresse, etc.) l'équipe garantit des formations de multiplicateur·trices via l'IFEN ou différentes agences de formations.

Il est également possible de faire une demande auprès de l'équipe pour planifier une formation in House pour les membres de son équipe éducative. Des entretiens avec les parents, les professionnel·les et les jeunes sont également réalisés sur rendez-vous.

13.286

**personnes informées·es
et formé·es**

Hausse de 12%

L'envergure

BÉNÉFICIAIRES	2021	2022	2023	2024	Répartition
ESA en contexte formel : classes du secondaire et CDI*	201	238	286	299	79%
ESA en contexte formel : classes du fondamental	49	75	94	78	21%
Total classes	250	313	380	377	100%
ESA en contexte non formel (1)	533	710	695	719	
Formations de formateurs - ESA (2)	318	721	561	811	
Parlons Santé (DPI/BPI) (3)	NA	NA	60	274	
Sous-total (1+2+3)	851	1.431	1.316	1.804	
Élèves	4.383	5.701	6.434	6.692	
Total participant-e-s	5.234	7.132	7.750	8.496	

*Classes d'Intégration

- L'activité d'informations en ESA assurée par nos accueillantes: 4.790 (télé-informations comprises) (+33%);
- 8.496 personnes informées-es et formées directement par l'ESA lors d'une activité organisée (+10%).

Le contexte formel scolaire : 79% de l'activité

5.543 jeunes de 299 classes de secondaire ont été informé-es ainsi que 1.149 élèves de 78 classes du cycle fondamental, soit en tout 6.692 jeunes; séances en langue luxembourgeoise, allemande, française et anglaise et ce, dans les différentes structures d'enseignement existantes, écoles luxembourgeoises, européennes, internationales, françaises, etc.

Le contexte non formel : 8,5% de l'activité ESA

Les contextes non formels jouent un rôle essentiel dans l'éducation sexuelle (IPPF, 2016). L'équipe ESA propose de créer des environnements permettant de garantir l'accès à une éducation complète à la sexualité, mais aussi un accompagnement spécifique des jeunes et des professionnel·les.

Le travail avec les multiplicateurs : 9,5% de l'activité ESA

La formation de formateurs, le travail avec les professionnel·les, mais aussi avec les parents qui sont les premiers éducateurs comptent pour 9,5% de l'activité totale.

Parlons Santé – ateliers à destination des DPI et BPI: 3% de l'activité ESA

L'équipe ESA organise également depuis 2018, des « Cafés Santé » pour femmes, des « Atelier Hommes », ainsi que des ateliers pour Mineurs non accompagnés. Le but est d'informer les DPI/BPI sur leur santé sexuelle et affective et leur bien-être en général. Ces ateliers ont lieu en différentes langues grâce à l'accompagnement d'un·e interprète et sont réguliers, mais peuvent aussi être organisés sur demande.

Lors des cafés santé et des ateliers, des échanges se font autour de la sexualité, la reproduction, la contraception, les relations, les sentiments, les violences et aussi sur les valeurs, les droits et les devoirs au Luxembourg. Des « Livrets Santé », condensé d'informations sur la santé, sont distribués à l'issue des « Café Santé » pour femmes et des « Atelier hommes ».

Les conférences et la sensibilisation

Le Planning participe à différents groupes de réflexion et de travail ainsi qu'à des projets réguliers et de nouvelles initiatives. Ce travail de collaboration et de réseautage est important pour augmenter l'impact et la résonance des actions du Planning.

L'équipe, composée de 23,25 équivalents temps plein, a participé à :

- Pool de formateurs du Centre national de Référence pour la Promotion de la Santé Affective et Sexuelle/Cesas
- Réunions avec la Direction de la Santé (LTAS)
- Participation à la table ronde du 10^e anniversaire du PAN SAS
- Groupe de travail « Safer Sex »
- Groupe « Jeunes Mamans » (APEMH)
- Plate-forme « Vie sans Violences »
- Plate-forme de la journée internationale pour les droits des Femmes (JIF)
- Comité LGBTI+
- Comité des Droits de l'Homme
- Bus du Cœur des Femmes
- Échanges avec l'ONA
- Échanges avec La Ligue
- Échange avec l'Association des Sages-Femmes (ALSF)
- Festival CLAE
- Ateliers à la Maison de la Diversité
- Comité de professionnels pour la mise en place du BAC Sage-femme
- Séance de cinéma – « Le consentement ». Table ronde
- Séance d'information sur les droits des femmes dans le cadre de la journée du 8 mars – collaboration avec la commune de Mondorf
- Collaboration avec le CNAPA
- Échanges avec « La Voix des Survivantes »

Régulièrement, le Planning Familial organise, contribue ou participe à des conférences ou journées d'information :

- Congrès des Journées Francophones de la Santé sexuelle – Marseille
- Colloque FIAPAC – Bruxelles
- Journée Gesond Diddeleng (stand)
- Alices Days (stand)
- Événements Orange Week (diverses activités)
- Formation « Contraception » à destination des sage-femmes
- ALEM (stand)

Collaborations spécifiques dans le cadre de notre projet en lien avec les mutilations génitales féminines (MGF)

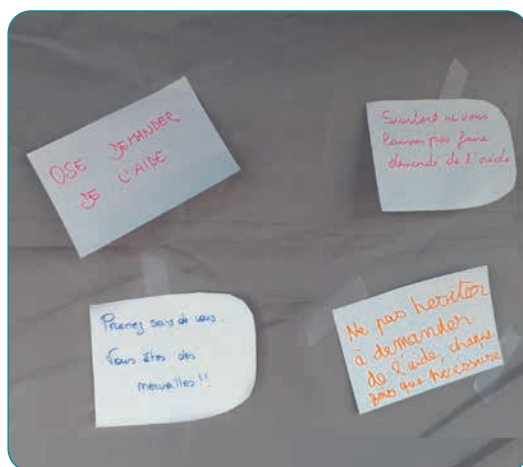
- GAMS Belgique – Projet ERASMUS+ 2024/2025
- Vidéo PADEM dans le cadre d'une campagne contre les MGF
- Table ronde sur le sujet des MGF en collaboration avec la commune de Dudelange
- Table ronde dans le cadre du Projet Leilaw – thématique des MGF
- Formation Gynécologues Sans Frontières – Bordeaux

Participation au Bus du Cœur des Femmes

Du 23 au 25 octobre, des consultations gratuites en vue d'un screening cardiaque et gynécologique ont été organisées par l'association « Bus du Cœur des femmes » pour la première fois au Luxembourg, sur la place de la Gëlle Fra à Luxembourg-ville, en collaboration avec de nombreux partenaires nationaux.

Le Planning Familial était présent et durant 3 jours, psychologues, médecins et membres de l'équipe d'éducation sexuelle et affective, se sont relayés sur notre stand où un safe space avait été organisé pour accueillir la parole des femmes.

Lors des échanges, plusieurs femmes nous ont confié des conseils et des leçons de vie qu'elles ont tirées de leurs propres expériences, motivées par l'ambiance de l'événement créant une grande sororité entre les participantes et les stands associatifs. Nous avons créé un « mur solidaire » où chacune pouvait écrire un conseil anonyme qu'elle souhaitait partager à une autre femme – bien souvent aux générations ultérieures. Des valeurs telles que la confiance en soi, l'empouvoirement, la sororité, ou encore la combativité étaient très représentées.



La communication

Les objectifs de notre communication

Élever l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne en matière de santé affective, sexuelle et reproductive de la population générale.

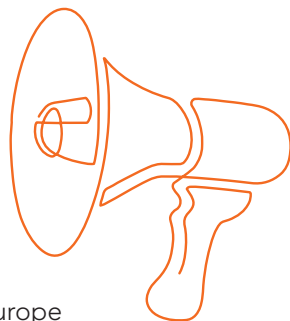
Faire connaître l'offre de services du Planning Familial.

Sensibiliser à des thématiques spécifiques,

Informers le grand public en différentes langues.

Les communiqués de Presse

- Les nouveaux statuts, rapport et chiffres 2023
- L'IVG dans la Constitution
- La campagne SangPourcent
- L'éducation affective et sexuelle au Luxembourg
- La 1^{re} place du Luxembourg au Contraception Policy Atlas Europe



Notre communication en ligne

2.491

e-mails traités sur
communication@pfl.lu

6.996

recherches
sur Éditus



2.651

abonné-es sur Facebook
(plus de 99.000 vues)



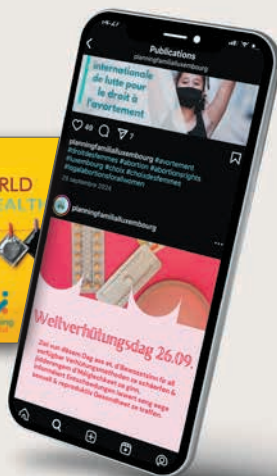
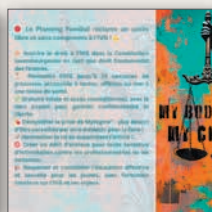
1.489

abonné-es sur Instagram
25 posts et 99 stories
(évalué sur 9 mois)



545

abonné-es sur LinkedIn



Le Conseil d'Administration du Planning Familial

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2024 et son Bureau exécutif, 2 fois. En outre des échanges par mail avec le Bex ont eu lieu sur 7 sujets.

À la suite de l'AGE du 25 avril 2024, le Conseil d'administration rassemblait 9 membres qui exercent une activité professionnelle dans des domaines variés, professions médicales, éducatives, psychologiques, juridiques, culture et finances.

Liste des membres

- Ainhoa Achutegui, 2014, Présidente
- Dre Isabelle Rolland-Portal, 2009, Vice-présidente
- Yves Bruch, 2016, Vice-président
- Sandra Rodriguez Pereira, 2015, Trésorière
- Fatima Rougi, 2015, Secrétaire
- Manou Worré, 2001
- Christine Schiltz, 2024
- Marion Pichonnier-Wiart, 2024
- Danielle Igniti, 1994-2015, Membre et présidente, Présidente Honoraire

Son travail

Le Conseil d'administration a mené des réflexions approfondies sur :

- La révision des statuts à la suite de la réforme de la loi sur les asbl
- L'avis juridique au sujet de la protection des données médicales des patient·es mineur·es et majeur·es.
- La gouvernance du Cesas.
- La gestion de la majorité des nombreuses sollicitations des médias sur différents thèmes tels que l'IVG, la contraception, les certificats de virginité, etc. Un travail bénévole, engagé et de qualité qui permet de soutenir l'équipe dans les centres !

Nouveaux statuts et démarches pour la reconnaissance d'association d'utilité publique

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, l'ASBL a voté ses nouveaux statuts reprenant les modifications de la loi concernant les ASBL, ainsi que des changements indépendants de la réforme de la loi, tel que l'objectif principal de l'association, à savoir la promotion de la santé sexuelle, affective et reproductive. L'association se définit clairement comme féministe, avec une ouverture à toutes et à tous sans discrimination. L'ASBL a également voté la demande de reconnaissance d'utilité publique. Cette procédure est cruciale pour renforcer la crédibilité de l'ASBL. Cette reconnaissance démontrera son sérieux et son importance dans la société et encouragera les dons et les soutiens.

Les centres du Planning Familial



Centre Dr M.-P. Molitor-Peffer

6, rue de la Fonderie

L-1531 Luxembourg

Tél.: 48 59 76

Fax: 40 02 14

Mail: info@planning.lu

OUVERT du lundi au vendredi

de 9:00 à 17:00

et le jeudi jusque 18:00



Centre d'Esch-sur-Alzette

2, rue Ernie Retz

coin avec 16, avenue de la Gare

L-4151 Esch-sur-Alzette

Tél.: 54 51 51

Fax: 53 15 69

Mail: esch@planning.lu

OUVERT le lundi de 8:00 à 12:30

et de 13:30 à 17:00,

du mardi au jeudi de 8:00 à 12:30

et de 13:00 à 16:00, et le vendredi

de 8:00 à 12:30 et de 13:00 à 17:00



Centre d'Ettelbruck

18, avenue J.F. Kennedy

L-9053 Ettelbruck

Tél.: 81 87 87

Fax: 81 10 16

Mail: ettelbruck@planning.lu

OUVERT le lundi, mardi et jeudi

de 9:00 à 12:30 et de 13:00 à 17:00,

et le mercredi de 10h30 à 12:30

et de 13h à 17:00

Vous souhaitez nous soutenir ?

Le Planning Familial est une association sans but lucratif, conventionnée. Cette convention nous permet d'assurer la pérennité de notre association et des missions qui nous sont confiées.

À quoi servent vos dons ?

- À réaliser des projets spécifiques.
- À renforcer notre présence sur le terrain et élaborer des moyens de promotion de nos activités.
- À aider les personnes dans des situations précaires.

Comment nous soutenir ?

Si vous appréciez le travail, partagez les valeurs et soutenez la mission du Planning Familial, si vous désirez encourager notre association, vous pouvez faire un don à votre convenance sur l'un des 2 comptes ouverts au nom du Planning Familial :

CCPL: LU71 1111 0313 8150 0000
BCEE: LU58 0019 1300 0464 4000

Ou via ce QR code



MERCI !



SUIVEZ-NOUS !



www.planning.lu



Planning Familial Luxembourg



[planningfamilialluxembourg](https://www.instagram.com/planningfamilialluxembourg)



[Planning Familial – Luxembourg](https://www.linkedin.com/company/planning-familial-luxembourg)